

■ Travaux

Outre les actions de nettoyage, de sécurisation des zones nettoyées, d'assainissement, de réparation de surface des chaussées et de changement de glissières de sécurité, la DiRIF a oeuvré :

- > à la **sécurisation des zones nettoyées** : modelage avec des blocs béton enterrés dans les anciennes zones de dépôts sauvages, réparation ou création de glissières de sécurité pour empêcher l'accès des véhicules depuis l'autoroute, mise en place de clôtures pour empêcher l'accès depuis les abords de l'autoroute ;
- > à l'**amélioration de l'assainissement** : dégagement des passages d'eau, des réseaux d'assainissement, des bassins et des ouvrages de traitement des eaux afin de maîtriser les débordements d'eau sur la chaussée ;
- > aux **réparations de surface des chaussées** : purges localisées et réparation des nids de poule ;
- > au **changement de glissières de sécurité**.
- > à l'**embellissement de l'autoroute A6a** : fresque de street art à la Porte d'Orléans pour améliorer l'intégration de l'autoroute A6a dans son environnement urbain, remplacement de l'éclairage de ce secteur de l'autoroute A6a avec des projecteurs LED permettant de diviser par 4 la consommation d'énergie.



■ Sensibilisation

Une campagne de sensibilisation des usagers a été déployée pour une prise de conscience et une évolution des comportements sur le long terme.

Une **soixantaine de panneaux 4 m x 3 m** a ainsi été implantée le long des routes et autoroutes franciliennes, en ciblant particulièrement des secteurs plus marqués par les incivilités des usagers de la route ou les dépôts sauvages de déchets. **L'objectif est de maintenir les routes propres en Île-de-France, en rappelant que la propreté des routes franciliennes relève du comportement citoyen de chacune et chacun.**



# Actions menées pour la remise à niveau des autoroutes et routes nationales en Île-de-France Bilan 2015

Depuis plusieurs années, les incivilités mettant en cause l'état du réseau routier national non concédé francilien se développent. Sont concernés, d'une part les usagers qui jettent par la fenêtre de leur véhicule et d'autre part les citoyens. En effet, ces derniers déposent leurs déchets ménagers ou industriels sur le bord des routes et des autoroutes, bandes d'arrêts d'urgence, espaces laissés libres sous des ouvrages pour l'entretien et l'exploitation du réseau routier, voies réservées aux services de police, de secours et d'exploitation.

Cette situation fragilise les conditions de sécurité des usagers ainsi que celles des agents de la direction des routes Île-de-France, des forces de l'ordre et des services de secours qui œuvrent pour la sécurité des usagers. Elle dégrade l'environnement et le cadre de vie des Franciliens et celui des visiteurs qui découvrent la France, notamment par les autoroutes en particulier depuis les aéroports de la région.

**En mars 2015, le Gouvernement a décidé d'engager des actions de remise à niveau des autoroutes et routes nationales franciliennes (travaux, embellissement, sensibilisation) doté de 15 M€, auquel la région Île-de-France a accepté de contribuer financièrement à hauteur de 2 M€.**

Ce programme de remise à niveau du réseau routier national Île-de-France a constitué un effort sans précédent des pouvoirs publics pour renforcer la sécurité des usagers et améliorer le cadre de vie des riverains, des franciliens et des visiteurs. Ainsi 11 millions d'euros ont été consacrés à la propreté du réseau et au traitement des dépendances vertes, soit **3 fois le montant annuel habituellement consacré au nettoyage des autoroutes et routes nationales d'Île-de-France.**

La Direction des routes Île-de-France (DiRIF) a réalisé les travaux nécessaires entre mars et novembre 2015, sur l'ensemble des autoroutes et routes nationales d'Île-de-France. Les travaux ont consisté à balayer et ramasser les déchets sur les chaussées des autoroutes, sur les lieux de dépôts sauvages et sur les terrains illégalement occupés. En bordure des autoroutes, les principales zones d'accumulation et de dépôts sauvages ont été identifiées et nettoyées. Les dépendances vertes (accotements, talus, terre-plein central) ont été traitées : les végétaux ont été taillés et les déchets ont été ramassés.

Au total, **près de 40 000 tonnes de déchets ont été ramassés et évacués en 2015, alors que 6 500 tonnes annuelles ont été ramassés les années précédentes.**



